

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 29 janvier 2016 la note d'information relative à l'offre publique de retrait obligatoire visant les actions Centrale Danone à l'initiative de Compagnie Gervais Danone.

Les principales caractéristiques de l'offre publique susmentionnée sont :

- Nombre maximum d'actions visées: 389 878 actions ;
- Prix de l'offre : 1 200 MAD par action ;
- Montant maximum de l'opération : 467 853 600 MAD ;
- Durée de l'offre : du 8 au 26 février 2016 inclus.

Par ailleurs, la note d'information visée par le CDVM est :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne sollicitée ou qui en fait la demande ;
- Disponible aux sièges de :
 - Centrale Danone : Tour Crystal 1, Boulevard Sidi Mohamed Ben Abdellah, Marina, Casablanca ;
 - Compagnie Gervais Danone : 17, Boulevard Haussmann, Paris ;
 - ATTIJARI Finances Corp : 163, Avenue Hassan II, Casablanca.
- Disponible sur le site internet du CDVM (www.cdvm.gov.ma) ;
- Tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca et sur son site internet.

CONTACT CDVM :

Tél : 05 37 68 89 71

E-mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/001/2016

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières